

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 16 (1928)

Heft: 287

Artikel: Chronique féministe de vacances : en Angleterre : le couronnement d'une campagne de soixante-et-un ans. - En France : suffragettes et sénateurs. - En Suisse : les prud'femmes à Genève ; le pastorat féminin dans les Grisons. - Le procès de Bâle. - Congrè...

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259480>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mement de la foule, foule de visiteurs attentifs et surpris, foule d'exposantes lasses, mais rayonnantes devant le succès, de percevoir, magnifié par des voix féminines, cet hymne au Travail sain, fécond et libérateur.

Mais d'autres voix aussi s'entendront dans le concert de toutes celles qui résonneront à la Saffa, d'autres voix dont l'écho nous touche de près. Voix de la solidarité féminine, qui chanteront la collaboration de nos forces à toutes pour l'œuvre commune; voix graves de celles qui, ayant pris ici conscience de la valeur à la fois économique et morale de leur geste quotidien, le répéteront désormais avec plus de courage; voix du féminisme aussi, nous voulons le croire, qui, à ceux qui lui opposeront que, puisque les femmes accomplissent déjà maintenant tant de remarquables besognes, point n'est besoin de compliquer leur tâche en les appelant encore aux responsabilités publiques, saura-fièrement répondre, d'abord que, si mineures politiques, les femmes peuvent faire preuve de toutes les qualités qu'elles ont déployées à la Saffa, elles seraient capables de bien davantage encore, une fois l'éternelle entrave supprimée; et ensuite que, dans une démocratie digne de ce nom, un droit est le droit de chaque individu, et non pas seulement la récompense d'un service rendu. Voix de la gratitude enfin, pour toutes celles qui, dès les débuts, furent à la brèche infatigablement, et auxquelles, en cette veille d'ouverture de la Saffa, nous tenons à exprimer notre reconnaissance.

Elles sont si nombreuses dans tous les domaines de cette vaste entreprise, présidentes de groupes, membres de Comités et de Commissions, organisatrices diverses, les unes à Berne, dirigeant, centralisant les efforts, s'attelant aux besognes pratiques qui ne peuvent être accomplies que sur place, si bien que l'on se demande s'il est encore dans la Ville fédérale une femme qui ne soit pas prise dans l'engrenage de la Saffa! les autres, éparses dans les vingt-deux Commissions cantonales, tantôt faisant le geste inverse de répandre, de faire rayonner jusque dans les villages les plus isolés les instructions reçues, tantôt au contraire dépitant, groupant, coordonnant les activités féminines éparses — elles sont si nombreuses, disons-nous, toutes celles qui, pendant les canicules de cet été implacable, ont œuvré sans relâche pour la Saffa, que nous ne pouvons, même dans un geste de reconnaissance, mentionner ici tous leurs noms. Aussi chargeons-nous plutôt d'un message collectif celles qui furent vraiment les chefs de la Saffa, et dont les qualités différentes se complétèrent admirablement: la présidente de l'Exposition, M^{me} Glättli (Zurich), qui, avec une bonne grâce jamais en défaut, a su porter avec intelligence, tact et conciliation, une charge aussi lourde que compliquée; la présidente du Comité d'organisation, M^{lle} Rosa Neuenchwander (Berne), un cerveau méthodique, un esprit net, une volonté de fer, une persévérance inlassable, un don remarquable d'organisation personnifiés en une seule femme; et la Commissaire générale, M^{lle} Anna Martin (Berne), une organisatrice hors ligne elle aussi, à la compréhension large, à l'esprit vif et ouvert, aux impeccables méthodes administratives. C'est à toutes trois, et par leur intermédiaire à leurs innombrables collaboratrices, que nous disons ici, au moment où s'achève cette grande œuvre des femmes suisses, ce simple mot que nous avons toutes sur les lèvres: *Merci*.

Le MOUVEMENT FÉMINISTE.

Le stand du *Mouvement Féministe* à la Saffa se trouve dans celui des journaux édités par des femmes, dans le pavillon du Groupe VIII, à gauche en entrant. Notre journal se trouve également à la salle de lecture de la Saffa.

A partir de notre prochain numéro, et pendant toute la durée de la Saffa, notre journal paraîtra toutes les semaines, au lieu de tous les quinze jours, soit les 7, 14, 21 et 28 septembre.

Chronique féministe de vacances

En Angleterre: le couronnement d'une campagne de soixante-et-un ans. — En France: suffragettes et sénateurs. — En Suisse: les prud'femmes à Genève; le pastorat féminin dans les Grisons. — Le procès

de Bâle. — Congrès et Conférences. — Les femmes déléguées à l'Assemblée de la S. d. N.

Un été si perpétuellement beau et brûlant, un été de canicules, durant lequel les esprits, devenus paresseux sous ce soleil de plomb, de celles qui n'étaient pas absorbées par le travail d'organisation de la Saffa pouvaient tout juste se hausser à s'intéresser à la marche du thermomètre, ou aux péripéties du mystérieux drame polaire qu'aurait pu inventer Jules Verne, — et cela beaucoup plus, il faut l'avouer avec regret, qu'aux négociations, autrement importantes pourtant pour la paix du monde, qui ont abouti à la prochaine signature du pacte Kellogg! — un été comme celui-là peut-il prêter vraiment à une chronique féministe?... Nos revendications n'ont-elles pas fondu elles aussi comme neige au soleil, comme cette neige que nous avons l'habitude de voir poudrer de blanc la face de sphinx du Cervin, et qui, cette année, laissait à nu chaque arête du roc et chaque cassure de glace vive? et, marmottes d'été, nos féministes n'ont-elles pas oublié, dans les délices des longues siestes paisibles, les efforts et les revendications de l'hiver?

— Que non pas. Si le soleil ne se couchait jamais dans l'empire de Charles-Quint, notre féminisme, lui non plus, ne s'endort jamais, même dans les périodes qui sembleraient prêter le plus à la détente et au repos. Voyez plutôt.

* * *

A vrai dire, les vacances avaient à peine commencé quand s'est produit en Angleterre, le 2 juillet, l'événement définitif et décisif qui couronne une activité de soixante et un ans: la signature royale de la loi dûment votée par les deux Chambres qui reconnaît aux femmes anglaises les mêmes droits politiques exactement qu'aux hommes, sans aucune restriction quelconque d'âge, d'habitation ou de cens. Egalité, égalité complète, rien qu'égalité, a écrit à ce sujet un de nos confrères britanniques. Les féministes ont naturellement célébré cet événement capital, quoique attendu durant tous ces derniers mois, par diverses manifestations: elles étaient en nombre, à la galerie de la Chambre des Lords, entourant leurs leaders vénérés, dont quelques-uns, comme Mrs. Despard et Dame Millicent Fawcett, ont travaillé pendant deux tiers de siècle pour obtenir le suffrage féminin, lorsqu'eut lieu la pittoresque et traditionnelle cérémonie de la signature royale; elles ont organisé, tant à l'Abbaye de Westminster que dans diverses églises, des services solennels; des meetings et des réunions diverses ont été convoqués, parmi lesquelles il faut mettre hors de pair la merveilleuse réception offerte par Lady Astor, dans le château historique de Cliveden. C'est là que notre Présidente internationale, Mrs. Corbett Ashby, a prononcé des paroles si justes sur l'excellence de la préparation à la vie civique que constitue pour les femmes la revendication suffragiste, en les habituant au travail qu'elles auront à fournir une fois électrices. A ce compte, nous serions déjà singulièrement bien préparées à devenir de bonnes électrices, nous autres femmes suisses! quand bien même cette éducation n'a pas encore duré pour nous, comme pour les Anglaises, soixante et un ans...

Les vacances étant survenues très vite après la victoire définitive, les féministes anglaises n'ont encore guère eu le temps de faire connaître leurs projets, maintenant qu'elles possèdent ce bulletin de vote, clef de toutes leurs activités futures; mais pas davantage pour elles que pour les Américaines, les Allemandes ou les Hollandaises, il n'est question de dissoudre leurs Associations, et de se laisser bercer par la béatitude passive du succès. Trop de besognes les attendent pour lesquelles ce bulletin de vote justement va leur être un précieux appui: l'élection d'un beaucoup plus grand nombre de femmes à la Chambre des Communes; l'admission des femmes à la Chambre des Lords; la lutte pour l'égalité économique, pour l'égalité civile, pour l'égalité morale, qui ne suivent pas automatiquement l'égalité politique, bien loin de là; la réforme de la police; l'activité pour la paix, de grandes démonstrations des Sociétés féminines en faveur du Pacte Kellogg en sont le plus récent témoignage, etc., etc.

* * *

En France, les féministes n'ont pas pris leur parti de l'attitude du Sénat à l'égard du projet de loi sur le vote des fem-

mes, que les vieux Messieurs du Luxembourg ont délibérément refusé d'inscrire à leur ordre du jour avant les vacances, comme nous l'avions annoncé dans un de nos derniers numéros. Et elles remarquent avec raison que ce refus ne pose pas seulement un problème féministe, mais un problème juridique et constitutionnel beaucoup plus général : le Sénat a-t-il le droit d'écarter de son ordre du jour une loi qui lui est envoyée par la Chambre, purement et simplement parce que cette loi lui déplaît ? Nulle part, en effet, la Constitution de la III^{me} République ne lui accorde ce droit de veto, si bien qu'en agissant de la sorte, le Sénat met tout simplement en jeu sa propre existence, déjà souvent critiquée : à quoi sert une Chambre Haute qui se refuse arbitrairement à discuter un texte législatif ?

Et la mort de Mrs. Pankhurst étant survenue sur ces entrefaites, comme se le rappellent les lecteurs de notre dernier numéro, et l'activité des suffragettes d'antan ayant eu de ce fait un regain d'actualité, les féministes françaises ont esquissé un mouvement militant. Oh ! pas bien méchant !, et quand le grand cortège de protestation qu'elles avaient organisé a été interdit sous de fallacieux prétextes par le ministre de l'Intérieur, M. Sarraut, elles se sont bornées à se poster aux portes du Luxembourg, en groupes dont chaque membre arborait, qui sur son chapeau, qui sur une écharpe, qui sur une pancarte, cette affirmation dont la répétition constituait un perpétuel reproche : « *Les Françaises veulent voter.* » Elles ont également monté la garde, ainsi munies de pancartes, devant la demeure des plus notoires antiféministes parmi les sénateurs ; elles ont même poursuivi l'un d'entre eux jusqu'à la sacristie de l'église où se mariait sa petite-fille, et où tous les invités, royalement amusés, ont ainsi défilé devant ces muettes protestataires. Et les vacances étant survenues, elles se promettaient de répéter ce geste dans les villégiatures que fréquentent MM. du Sénat, à la campagne, à la montagne, à la mer, aux eaux... Et une campagne de presse, dans le *Temps* notamment ces jours derniers, montre que les suffragistes françaises entendent combattre jusqu'au bout.

* * *

Chez nous aussi, la période caniculaire a vu se produire plusieurs faits intéressants dans l'ordre féministe.

Au Grand Conseil de Genève, un projet de loi a été déposé par M. G. Constantin, député catholique, qui, remaniant complètement la loi actuellement en vigueur sur les Conseils de prud'hommes, y introduit notamment l'éligibilité et l'électorat des femmes. Nous chagrinerions sans doute M. Constantin en lui décernant pour cela un brevet de féministe militant : le silence absolu autant que prudent qu'il a observé quand l'Association genevoise pour le Suffrage lui a manifesté le désir d'entrer en relations avec lui sur la base de ce projet le prouve, comme d'ailleurs une phrase du rapport introductif de son projet : « la femme est partout, sauf peut-être où elle le devrait : au foyer familial... » Mais, homme de bon sens, M. Constantin trouve absurde la situation actuelle qui ignore complètement les femmes dans le fonctionnement de ces tribunaux professionnels, alors que relèvent de ces seuls tribunaux les différends pouvant surgir dans de nombreux métiers exercés par des femmes « de par une néfaste nécessité ». C'est donc plutôt pour améliorer l'institution des prud'hommes que pour reconnaître un droit à la femme que M. Constantin a proposé à notre Parlement genevois cette réforme avec plusieurs autres.

Elle n'est d'ailleurs pas une nouveauté dans notre histoire parlementaire, car les premières batailles de notre féminisme genevois se sont livrées, voici quatorze ans, justement autour de l'existence des prud'femmes. Instituées de par une loi constitutionnelle, à laquelle manqua toujours le règlement d'application qui les aurait fait naître à la réalité, supprimées par une initiative populaire, puis par deux votations, ces malheureuses prud'femmes genevoises, qui n'ont jamais existé que sur le papier, firent couler autant d'encre et prononcer autant de discours, déchainèrent autant de discussions, dressèrent les uns contre les autres partisans et adversaires avec autant de passion que ne le fit le suffrage féminin intégral sept ans plus tard. En sera-t-il de même cette fois-ci ? Les temps ont certainement évolué. La guerre, dont, beaucoup plus que de la Révo-

lution et du libéralisme comme l'assure M. Constantin, a découlé l'accès des femmes à de nombreuses professions, a passé par là. D'autres cantons, Neuchâtel, Bâle, Vaud, ont fait cette expérience que Genève ne tentait alors qu'après Zurich seulement, et s'en sont bien trouvés. Ce sera, en tout cas, un coup de sonde intéressant dans la mentalité féministe du Grand Conseil de Genève, qui jusqu'à présent s'est borné à entendre les développements du rapporteur, renvoyant la discussion à sa session d'automne.

* * *

De même que l'Eglise nationale protestante de Genève a fait un pas en avant ce printemps en votant l'admission des femmes au pastoral féminin, moyennant certaines réserves (rappelez-vous à ce sujet qu'une votation des électeurs et des électrices de l'Eglise doit encore intervenir cet automne), l'Eglise sœur des Grisons a aussi fait preuve, au cours des séances de son Synode, qui a siégé à Klosters au début de juillet, d'un esprit progressiste dans le même domaine. Le fait que la fille d'un des membres du Synode poursuit des études de théologie qui sont près d'aboutir a posé nettement la question de l'admission des femmes au pastoral intégral dans ce canton. Mais la situation légale est autre qu'à Genève, puisque l'Eglise protestante rhétienne n'est pas séparée de l'Etat ; aussi le Synode, après une discussion approfondie, et qui a roulé bien davantage sur la possibilité d'admettre des femmes au pastoral intégral que sur la capacité des femmes à embrasser cette vocation, a-t-il décidé, par 39 voix contre 22, de demander au Grand Conseil l'élaboration d'une loi sur le pastoral féminin intégral, mais malheureusement avec une importante restriction dont on n'a pas voulu à Genève : l'obligation du célibat pour les futures femmes pasteurs. Plus encore que pour d'autres vocations féminines, et indépendamment de la question de droit individuel, qui est la même partout, cette restriction nous paraît singulièrement grave.

* * *

Et pendant ce temps-là, à Bâle se jugeait un curieux procès, dont nous n'avons eu que peu d'échos en Suisse romande : notre amie, M^{lle} Zellweger, présidente de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, a été l'objet d'un procès de la part de la police bâloise pour offense à ce corps, et condamnée à cent francs d'amende et à la confiscation de l'écrit offensant !

Celui-ci est en l'espèce le rapport annuel de l'Union des Femmes de Bâle, dont M^{lle} Zellweger est aussi présidente. Passant en revue les efforts de cette Société dans le domaine de la moralité publique, M^{lle} Zellweger relevait dans ce rapport ce que nous savons toutes : c'est que nombre de délits contre les mœurs commis sur des enfants restent impunis, parce que les parents et les éducateurs préfèrent de beaucoup étouffer l'affaire que soumettre ces enfants, en portant plainte, à des interrogatoires et à des enquêtes menées par la police masculine « souvent avec fort peu de tact et de façon grossière. » Et M^{lle} Zellweger partait de là pour réclamer la création d'un poste d'agent de police féminine. Nous aurions, je crois, toutes signé ce rapport.

Et je crois aussi que la police de nos cantons romands aurait eu davantage le sens du ridicule et de la « gaffe » à éviter que la police bâloise ! Celle-ci, en effet, n'a pas compris une minute que se fâcher, menacer, aller en justice, et même gagner son procès, n'augmentait certes pas son prestige, tout au contraire, et qu'il aurait été mille fois plus spirituel, mille fois plus digne — mille fois plus habile aussi... — de se montrer belle joueuse et d'encaisser la critique. Au lieu de cette façon pesante d'appuyer sur « l'injure professionnelle », de protester contre « les écrivasseries de quelques suffragettes extrémistes », de se plaindre « que l'Union des Femmes se constitue en censeur de la morale publique et en autorité à côté des autorités », l'a tout simplement auréolée de ridicule. Sans compter que le procès a révélé à un nombreux public des faits, des détails, sur les agissements et le langage de certains détectives, qui prouvent à quel point M^{lle} Zellweger avait raison de réclamer l'adjonction d'une femme à ces services de police ; sans compter que le procès où elle a été, cinq heures durant, seule femme, accusée par des hommes seulement, et jugée par des hommes seulement,

en des matières qui touchent des femmes plus que des hommes, a montré de façon éclatante et une fois de plus, toute l'absurdité de notre système judiciaire actuel. Sans doute la police bâloise ne se doutait-elle pas de la belle propagande qu'elle a faite ainsi sans le vouloir pour nos idées...

* * *

Comme chaque année, et malgré les canicules, il y eut tant de Congrès, cet été, tant de Conférences, tant de Cours de Vacances, que le chroniqueur se fatiguerait à les énumérer tous, même si la place ne lui était pas mesurée. Citons rapidement, parce que nous en publierons plus tard des comptes-rendus, les Congrès sociaux de Paris, le Congrès du Ruban blanc de Lausanne, le Cours de Vacances suffragiste de Rapperswil; citons encore le Congrès des Associations pour la S. d. N., à La Haye, auquel ont participé bon nombre de femmes et de féministes, en preuve justement de l'intérêt que l'on porte de plus en plus dans nos milieux à l'étude intelligente et méthodique des grands problèmes politiques internationaux. La situation des minorités, toujours si lourde de conséquences pour la paix du monde, la guerre chimique, l'éducation pour la paix et la S. d. N., ont été les principaux sujets à l'ordre du jour, en même temps que le travail social humanitaire de la S. d. N., le Congrès ayant voté, sur le rapport de Lady Gladstone, une résolution catégorique sur la traite des femmes qui appuie et soutient l'activité de la Commission de la S. d. N. contre la traite des femmes. Nous y notons avec satisfaction un paragraphe concernant la suppression des maisons de tolérance, qui contribuera à enfoncer dans l'esprit de certains gouvernements le clou sur lequel frappe depuis sa création la Commission de la S. d. N. ! Outre Lady Gladstone, l'une des apôtres de la S. d. N., les oratrices les plus en vue du Congrès ont été Mme Bakker-van Bosse (Hollande), la vice-présidente de notre Commission pour la Paix de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, dont les discours sur la question des minorités ont été fort remarqués; et la Comtesse Dohna (Allemagne), que nous avions espéré voir à Lausanne en juin, et qui est une des spécialistes de l'éducation pour la paix. Citons aussi les noms bien connus de Mmes Brunschvicg et Malaterre (France), de Mlle Marg. Rothbarth (Allemagne), de Mlle Forchhammer (Danemark), de notre collaboratrice Mlle Ernestine Werder (Zurich), qui faisait partie de la délégation suisse ainsi que Mmes Mallet de la Rive et Dollfus, et l'on se rendra compte combien, de plus en plus, les femmes deviennent aptes à discuter sur un pied d'égalité avec les hommes des sujets, dont la simple mention les aurait fait traiter de prétentieux bas-bleus, il y a trente ans!

La S. d. N. elle-même a tenu plusieurs réunions importantes durant cet été: la Conférence qui, sous le nom barbare de « Commission pour l'abolition des prohibitions et restrictions à l'importation et à l'exportation » (ouf!), accomplit un travail de première importance de pacifisme économique, si l'on peut s'exprimer ainsi; la session annuelle de la Commission de coopération intellectuelle; les séances du Comité d'hygiénistes experts pour la protection de la première enfance, etc. Et au moment où nous écrivons ces lignes se prépare la réunion de la IX^{me} Assemblée plénière convoquée pour le 3 septembre à Genève. La composition de toutes les délégations ne nous est pas encore connue; notons cependant les noms de Dame Edith Lyttelton (Grande-Bretagne), qui revient à Genève pour la quatrième fois, si nous ne faisons erreur, et qui est une des personnalités féminines les plus en vue de l'Assemblée; de Mme Hainari (Finlande), qu'intéressent spécialement les questions de moralité et d'éducation; et de Mlle Vacaresco, la poétesse roumaine. La Norvège nous envoie cette fois-ci Mme Ingeborg Aas, docteur en médecine, et membre de Commissions pour la réforme du Code pénal et pour la protection de l'enfance; et l'Australie, Mrs. Ethel MacDonnel. Nous compléterons naturellement cette liste au fur et à mesure des nouvelles reçues. Inutile de dire qu'aucun nom féminin ne figure dans la délégation suisse déjà annoncée au grand complet.

E. Gd.



Cliché Mouvement Féministe

Mlle Anna MARTIN (Berne)
Commissaire générale de la Saffa

1^{re} Exposition
du Travail
du 26 août au

Saffa

Suisse
Féminin
30 septembre 1928

Les cartes permanentes pour l'Exposition

sont à recommander à tous ceux qui désirent étudier à fond cette intéressante entreprise et y aller fréquemment. Le prix de 8 fr. et aussi peu élevé que possible et permet de réaliser une économie dès la cinquième visite.

Exposition de l'activité de la femme suisse dans l'industrie hôtelière.

Cette profession qui compte en Suisse environ 40.000 représentantes forme un des groupes les plus importants du travail féminin. Il ne pouvait manquer d'être représenté à la Saffa. Comme il est fort difficile de montrer un ensemble de ce travail, les femmes d'hôteliers et d'aubergistes ont convenu de faire une exposition collective reliée au restaurant à terrasses.

Des fleurs coupées et des géraniums

seront bienvenus pour orner les locaux de la Saffa. Prière de les annoncer au Bureau de la Saffa, Amthausgasse 22, Berne.

Le Groupe rétrospectif (Groupe 12 de la Saffa)

organise, au Musée historique de Berne, une exposition spéciale d'anciens ouvrages à la main des femmes suisses; cette exposition est placée sous le patronage du Dr Wegeli, directeur du Musée. Elle comprendra: des passementeries du XV^{me} siècle; des tissages en soie, laine, velours, soie; des broderies sur soie des XIV^{me} et XV^{me} siècles; des broderies de laine sur soie, coton ou drap; des broderies en soie, or et argent sur soie, velours et drap; des broderies en perles; des dentelles, des à-jour, des ouvrages à l'aiguille et au fil. Parmi ces ouvrages qui embrassent une période de six siècles, il s'en trouve d'une beauté exceptionnelle, soit par les motifs, soit par l'exécution. Aux objets si précieux et si admirés qui se trouvent actuellement au Musée historique s'ajoutent encore des pièces rares provenant d'autres musées suisses, de couvents et de riches collections particulières.

Les œuvres de femmes peintres décédées

formeront une exposition spéciale dans le Groupe rétrospectif. Elle seront déposées au Musée des Beaux-Arts, afin de ne pas leur faire courir les risques que pourraient offrir les bâtiments de l'Exposition. M. de Mandach, le conservateur de ce Musée, s'est chargé de les choisir et de les placer avantageusement. Il commencera par